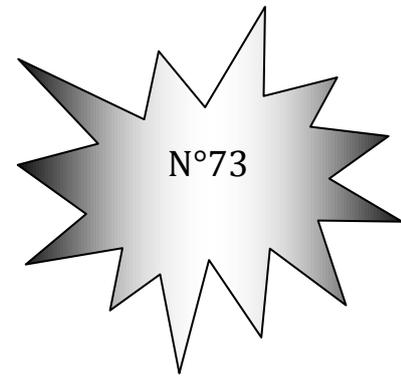
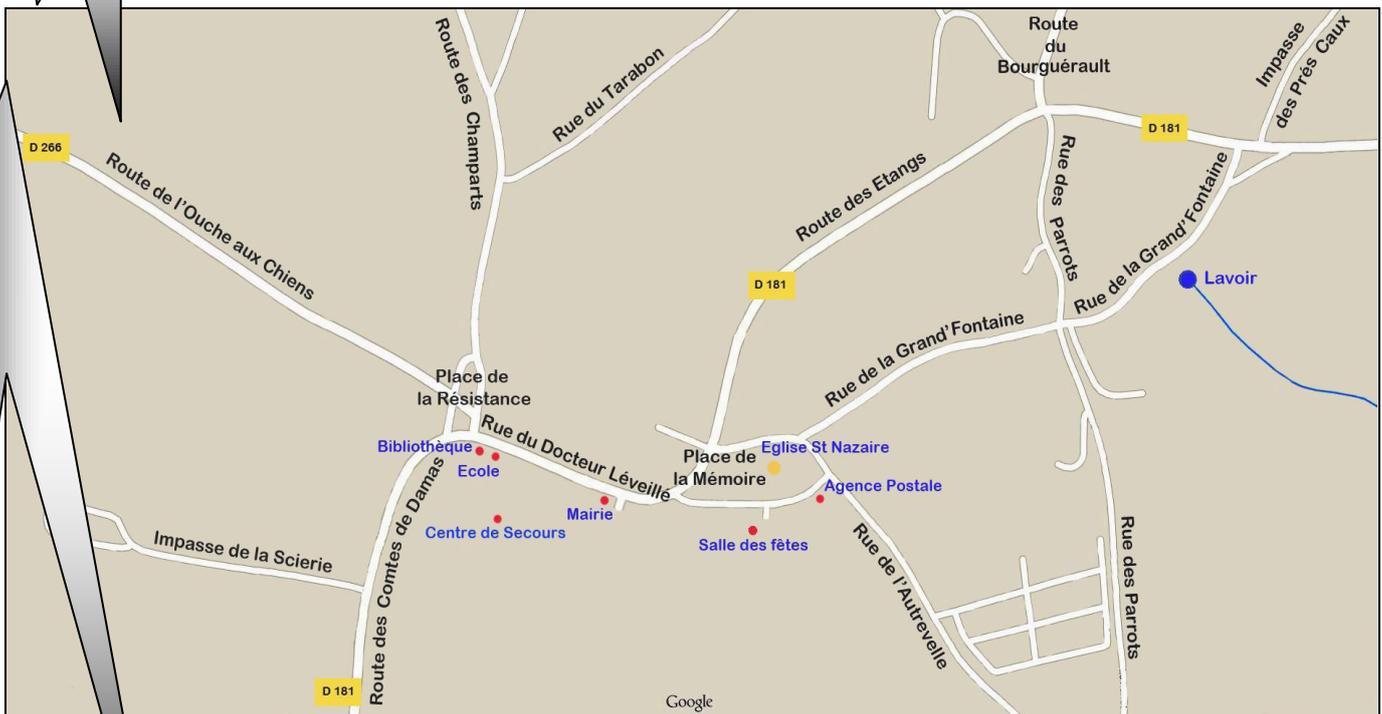


infos CRUX



Bulletin d'Information Communal



LE NOM DES RUES DE CRUX LA VILLE

JUIN 2015

ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition : Comité Consultatif de l'Information

Impression – Diffusion : Mairie 58330 CRUX LA VILLE



Approbation du Compte Administratif 2014 de la Commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		141 909.07	68 992.83		68 992.83	141 909.07
Opérations de l'exercice	353 618.49	517 627.61	416 113.84	495 740.34	769 732.33	101 3367.95
Totaux	353 618.49	659 536.68	485 106.67	495 740.34	838 725.16	1 155 277.02
Résultats de clôture		305 918.19		10 633.67		316 551.86

Besoin de financement		
Excédent de financement		10 633.67
Restes à réaliser		62 616.52
Besoin de financement		51 982.85
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement		51 982.85
Excédent total de financement		

51 982.85	Au compte 1068(investissement) excédent de fonctionnement capitalisé
253 935.34	Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté



Clôture exercice 2014 Affectation des résultats de la Commune

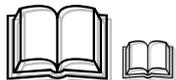
A la clôture de l'exercice 2014 et compte tenu des années antérieures, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 305 918,19€.

Une somme de 51 982,85€ sera affectée au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés", le solde de 253 935,34€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2015.

Approbation du Compte Administratif du Service des Eaux :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		23 977.33		66 247.16		90 224.49
Opérations de l'exercice	82 265.74	80 105.97	9 444.29	11 526.26	91 710.03	91 632.23
Totaux		104 083.30		77 773.42		181 856.72
Résultats de clôture		21 817.56		68 329.13		90 146.69

	Besoin de financement					
	Excédent de financement		68 329.13			
	Restes à réaliser					
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		68 329.13			
	des restes à réaliser					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		90 146.69			
21 817.56	Au compte 002 (fonctionnement) excédent de fonctionnement reporté					



Clôture exercice 2014 - Affectation des résultats du Service des Eaux

A la clôture de l'exercice 2014, et compte tenu des années antérieures, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 21 817,16€.

Ce solde de 21 817,16€ sera reporté au budget primitif 2015.

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2014 du Service des Eaux et de la Commune dressés par M. le Percepteur.

Le taux des contributions directes augmente de 1% en 2015

Budgets primitifs Commune et Service des Eaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve les budgets primitifs présentés par le Maire qui se résument ainsi :

Budget communal

En investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 289 563.52€

En fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 641 603.84€

Budget du Service des Eaux

En investissement les dépenses s'élèvent à 10 204€ et les recettes à 78 796.86€

En fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à 98 521.56€

Travaux d'investissement prévus en 2015 dans le Service des Eaux :

- Capots château d'eau : 2 500€
- Bornes à incendie : 3 000€
- Compteur intermédiaire aux Maisons du Bois : 4 000€
- Opérations d'ordre : 704€

Travaux d'investissement inscrits au budget communal 2015 (Montants TTC):

Plaques des noms de rues et numéros maisons (hameaux) : 2 300€

Eclairage public bourg : 4 300€

Travaux forêt 2015 : 8 904€

Voirie 2015: 124 549€

- Mobilier salle des fêtes : 2 200€
- Bâtiments communaux : pignons toitures : 37 800€
- Réaménagement ancienne boulangerie : 8 000€



- Eglise vitraux : 21 100€

Auxquels s'ajoutent des travaux non achevés en 2014 et des remboursements d'emprunts

Les tarifs de la cantine scolaire augmentent au 01/03/2015 : ils passent de 2,80€ à 2,90€

Les tarifs du service des eaux augmentent de 2%

Le droit au branchement passe de 68.31€ à 69.68€

Le prix du m³ :

- de 0 à 500m³ : passe de 1.09€ à 1.11€
- plus de 500m³ : passe de 0.81€ à 0.83€

Amortissements du Service des Eaux :

Les investissements réalisés dans le service des eaux en 2014 : l'hydraulique sur conduite de refoulement et le remplacement des huisseries à la station de pompage seront amortis à partir de 2015 sur 5 ans

Travaux de voirie communale 2015- Convention avec Nièvre Ingénierie

Le conseil a décidé de s'adjoindre les services d'une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'opération de voirie communale 2015.

Une convention est passée avec Nièvre Ingénierie. Elle fixe le montant de la prestation à 2 100 € HT pour 30 heures, correspondant à une étude ou une maîtrise d'œuvre simple.

La DCE 2015 sera demandée pour les travaux de voirie

Travaux ONF 2015 : le conseil municipal accepte les travaux sylvicoles prévus par l'ONF sur les parcelles 7 pie et 16 pie pour un montant de 8.094.31 € HT

Noms de rues attribués en 2014 dans le bourg de Crux la Ville

- Route des Comtes de Damas : du croisement D34 x D181 à la place de la Mémoire.
- Route de l'Ouche aux Chiens : sur la D256 entre la place de Résistance et la D34
- Route des Champarts : le long de la VC 1 de la place de la Résistance à la D34
- Rue du Tarabon : à droite à partir de la route des Champarts en allant en direction de St Révèrien
- Place de la Mémoire : située autour de l'église St Nazaire et St Celse
- Rue du Docteur Léveillé : relie la place de la Résistance et la place de la Mémoire
- Route des Etangs : sur D181 entre la place de la Mémoire et la sortie du village direction Bazolles



- Rue de la Grand'Fontaine : de la place de la Mémoire à l'intersection avec la D181 direction Bazolles
- Route du Bourguérault : sur D 256 du croisement D 181 x D 256 à la sortie du village direction Corbigny
- Rue des Parrots : du croisement D256 x D181 à la rue de l'Autrevelle
- Rue de l'Autrevelle : de la place de la Mémoire près de l'agence postale, au lieu-dit l'Autrevelle.

Le conseil comme chaque année sollicite les redevances pour occupation du domaine public. Elles s'élèvent à 197€ pour ERDF et à 673€ pour France Télécom.

Affouages sur pied le long de la VC 11 : le conseil municipal a décidé de faire faire des affouages sur pied sur une largeur de 6 mètres en bordure de la parcelle 15, le long de la voie communale N°11 de la Come à Viard pour assainir la voie communale N°11.

Création de l'indemnité d'exercice des missions des préfetures

Par délibération en date du 30 mars 2012, le conseil avait instauré l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) au profit des agents communaux.

Cette indemnité sera remplacée par l'Indemnité d'exercice des missions des préfetures à compter du 01 juin 2015.



ANALYSE SE L'EAU

Résultats effectués sur échantillon prélevé le 31 mars 2015

pH : 7,05

Résiduel traitement de désinfection : chlore libre 0,13 mg/l/LC12

Chlore total 0,14 mg/l/LC12

Paramètres microbiologiques : bactéries aérobies 12 n/ml

bactéries coliformes, entérocoques, escherichia coli <1 n/100 ml

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. L'eau de votre réseau est toujours déclarée non-conforme en vue de la consommation humaine par arrêté préfectoral n° 2005/DDASS/888 pour la boisson et lorsqu'elle est incorporée en grande quantité dans les aliments (soupe, préparation de pâtes, de purée, etc...). L'ensemble des autres usages (hygiène corporelle, cuisson des légumes, vaisselle, linge, etc...) n'est pas restreint, de même que la cuisson vapeur.

Qualité des eaux : pour toutes les informations sur la qualité des eaux, deux sites officiels sont à votre disposition www.eaupotable.santé.gouv.fr et www.eaubaignade.santé.gouv.fr



TRAVAUX DE L'ETANG DU MERLE

Ils ont pris fin le 18 mai dernier.

La mise en eau doit se faire progressivement avec, en outre, l'apport des sources et de la pluie !



2 plages de sable fin ont été aménagées...

Et, par arrêté municipal du 10 juin 2015, la baignade à l'étang du Merle est à nouveau autorisée !

ETAT CIVIL



Bienvenue à EMERICK, Yoan, Michel DELAPORTE né le 23 mars 2015 Le Jonc

MARIAGE A CRUX LA VILLE



VIVIANE DOULBEAU ET MICHEL GEOFFROY
SE SONT MARIÉS LE 20 JUIN 2015



« LA PIECE MONTEE »*

Les mariés ont ensuite convié les cruxois au spectacle « La pièce montée » qui a ravi petits et grands !

*Théâtre et chorégraphie originale « la pièce montée » sur le thème du mariage. Mise en scène par Barbara Boichot, interprété par Maggy DUPA et Franck KAYAP de la compagnie DEVIATION.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE
DE 9H A 12H



OUVERTURE AU PUBLIC : MARDI, JEUDI, SAMEDI

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET de Crux la ville <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHEQUE :  La bibliothèque de Crux-La-Ville est ouverte au public le mercredi après-midi de 14h à 16h, le matin étant réservé pour l'accueil des élèves.

Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc...

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.

AGENCE POSTALE



**Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin
de 9h à midi ; jeudi de 14h à 17h**

**La poste sera fermée pour congés :
du 20 juillet au 1^{er} août et du 26 au 31 octobre.**

Du nouveau à la Poste !

A partir du mois de juillet 2015, votre Agence Postale Communale sera équipée d'une tablette numérique qui vous donnera accès aux services financiers de la Poste, ce qui vous permettra d'effectuer vos virements.

Vous pourrez également consulter ou effectuer des démarches sur différents sites administratifs (Préfecture, Pôle Emploi, CAF ...), votre postière vous aidera.

Le service « Dépôt de pain » mis en place pour les personnes qui ne peuvent se déplacer fonctionne depuis le mois de février. Vous pouvez appeler Sylvie au 03 86 58 31 10.

INSCRIPTION POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2015



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015 doivent se faire en mairie. Pour cela vous devez vous munir du livret de famille et du carnet de vaccination. Pour la demande de transport scolaire: pour les collégiens, pas de support papier : inscription obligatoire via le site www.nievre.fr

TRESOR PUBLIC : NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 15 juin, la trésorerie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, et fermée tous les après-midi.

L'accueil téléphonique est maintenu les après-midi. **Tél : 03 86 58 00 02**

INFORMATIONS PRATIQUES.....

ERDF



SURVOL D'HELICOPTERES A TRES BASSE ALTITUDE

Entre le 25 juin et le 16 juillet 2015 des hélicoptères vont survoler la Nièvre pour détecter les défaillances du réseau électrique.

COUPURE D'ELECTRICITE

Une coupure d'électricité est prévue pour travaux le vendredi 10 juillet 2015 entre 9h30 et 11h30 à Bicherolles.



BRUITS DE VOISINAGE : Aboiements de chiens

Afin de respecter chacun, ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde aboyer de façon intempestive, portant ainsi atteinte à la tranquillité du voisinage.

Selon l'article 6 de l'arrêté départemental 2007-P-2817 du 21 mai 2007 portant règlementation des bruits de voisinage :

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement de porter atteinte à la tranquillité publique. »

Le Code de la santé publique (R 48.2) permet de sanctionner « les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme » à tout moment de la journée.



BRUITS DE VOISINAGE RAPPEL

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 18 h 30
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

INFORMATIONS PRATIQUES.....

AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT

Le Guide de l'aide sociale à l'hébergement pour les personnes âgées et les personnes handicapées est disponible en mairie ou sur le site du Conseil Général : bien-vieillir-en-nievre.fr

CODE DE LA ROUTE

Une séance d'information, organisée par la préfecture, sur le code de la route se déroulera le mercredi 9 septembre à 14h30 à la salle des fêtes.

Le coordinateur sécurité routière dirigera une séance vidéo où seront présentés les panneaux les plus récents, la meilleure façon de prendre les ronds-points et de rouler sur les autoroutes.

Cette séance s'adresse en priorité aux personnes de plus de 60 ans mais toutes les personnes intéressées seront accueillies.

RECRUTEMENT A AVORD



La base aérienne d'Avord recrute des techniciens de l'air (équipiers fusiliers et équipiers pompiers)

Public concerné : les jeunes de moins de 25 ans à partir de la fin de 3^{ème}.

Plaquette disponible en mairie.

PREPERATION MILITAIRE MARINE



Les jeunes de 16 à 26 ans intéressés peuvent demander un dossier de candidature dès maintenant au CIRFA de Nevers (03 86 59 95 90). Documentation en mairie.

SEMINAIRE JEUNES

L'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale) organise un séminaire du 31 août au 5 septembre à Nîmes. Inscription sur les site : www.ihedn.fr Plaquette en mairie.

PERMIS DE CHASSE 2015/2016

Vous pouvez dès maintenant demander la validation de votre permis de chasser pour la saison prochaine :

-En effectuant votre demande de validation directement sur le site web

-En remplissant le formulaire disponible sur le site et en l'envoyant à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre

-En renvoyant la demande de validation que vous avez reçue par courrier.

La Fédération s'engage à renvoyer votre validation dans les 48 heures après réception de votre demande.

Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre : Forges-36 route de Château-Chinon 58160 SAUVIGNY LES BOIS

fdc-58@wanadoo.fr / Site www.chasse-nature-58.com/ Tél : 03 86 36 93 16 / Fax : 03 86 57 10 97



INTERNET A HAUT DEBIT

Après plusieurs mois de travaux effectués par la société Orange et ses sous-traitants sur le multiplexeur de Crux la Ville, les lignes téléphoniques sont éligibles à l'ADSL.

A la suite de tests et de mise à jour du système d'information, l'ouverture commerciale a été fixée au 2 avril 2015.

Tous les Fournisseurs d'Accès Internet peuvent être sollicités : Orange, Bouygues, SFR, Free, ... mais seul Orange offre le dégroupage total.

Les performances en débit sont liées aux caractéristiques des équipements de chacun et à la longueur de la ligne téléphonique de chaque foyer.

Les abonnés reliés à St Saulge ou à St Maurice ne sont pas concernés par ces nouvelles dispositions.



ATELIERS INFORMATIQUES

Une deuxième série d'ateliers informatiques sera mise en place au mois de septembre : les cours seront assurés par Magali WALSZEWski, animatrice numérique au Conseil Général de la Nièvre.

Le coût s'élève à 1€ de l'heure (1,50€ pour 1h et demie), un reçu est délivré pour chaque paiement et les sommes sont versées au Trésor Public.

Tous les sujets seront abordés : la messagerie, la création de dossiers, l'utilisation d'une clé USB, la photo ... des ateliers à la demande pourront être mis en place.

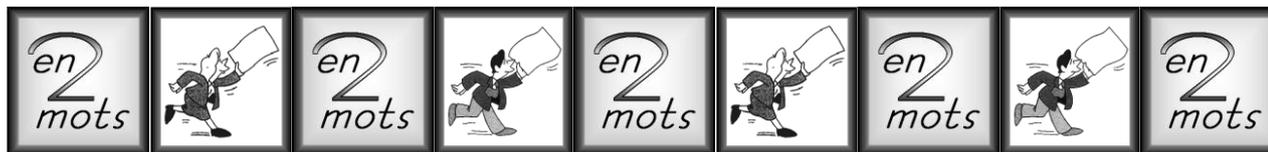
Pour les personnes ne possédant pas d'ordinateurs portables, 6 ordinateurs seront disponibles.

Les cours auront lieu dans la salle du conseil municipal, une réunion d'information aura lieu début septembre : des renseignements complémentaires seront disponibles à la mairie.

CYCLOTOURISME AUTOUR DE CRUX LA VILLE



La plaquette est disponible au syndicat d'initiative de Saint-Saulge



INAUGURATION DU LOCAL DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA NIEVRE



Cette association qui fédère les amicales des sapeurs-pompiers de la Nièvre était basée à St Saulge dans un local dont le montant du loyer s'avérait trop important pour leur budget : notre chef de centre a fait part de cette situation aux élus de la commune qui disposaient de l'ancienne boulangerie en cours de réhabilitation.

Le Président de l'Union accompagné de son bureau sont venus visiter le local et ont été intéressés par sa situation géographique et son loyer.

La reconversion de l'ancienne boulangerie a débuté par la démolition du four réalisée par une société de récupération de matériaux ; puis Christian et Luc, les agents communaux, ont cassé le sol qui était plus haut que celui du magasin.

La société Grosmaire est venue couler une dalle en béton et les agents communaux ont commencé l'isolation et le revêtement des murs pendant que l'entreprise Brenterch mettait l'électricité aux normes. Des nouvelles portes et fenêtres ont été installées par la menuiserie Dutilleux. Les travaux de nettoyage, la mise en peinture, la pose

d'un revêtement et de plinthes ont été réalisés grâce à l'aide de plusieurs membres du conseil municipal et de bénévoles.

Les pompiers de l'Amicale ont débuté l'emménagement le lundi 16 mars.

L'Union départementale des sapeurs-pompiers, peu connue du grand public, a pour but de promouvoir l'image des pompiers, de veiller aux intérêts moraux des amicales et de défendre leurs droits ; elle vise aussi à développer et à soutenir le volontariat.

Elle est impliquée dans l'enseignement du secourisme, gère les dossiers de formation, regroupe et soutient les écoles de jeunes sapeurs-pompiers.

Elle mène des actions sociales en venant en aide à ses membres et à leurs familles les faisant bénéficier d'assurances complémentaires, en développant la solidarité et l'amitié ; elle reste en relation avec l'œuvre des pupilles.

Dans le domaine sportif elle organise des rencontres et des championnats et participe à la coordination départementale du TELETHON.

Elle veille également à la reconnaissance des aînés, au respect de la mémoire et à la sauvegarde du patrimoine.

L'inauguration a eu lieu le samedi 30 mai en présence du Lieutenant-colonel SAMMUT, Directeur du SDIS, de M HOURCABIE, Président du Conseil d'Administration du SDIS, de Mme LARIVÉ Conseillère Départementale, de maires de la Communauté de Communes et des communes desservies par le centre de secours, de représentants de la GENDARMERIE, de présidents des amicales, de pompiers et d'élus.



DEJEUNER CABARET le 8 octobre 2015



Un déjeuner cabaret à « La Nouba » à Sainte Colombe (dans l'Yonne) est organisé et offert par la Croix Rouge. Il reste des places. Inscription directement à la Croix Rouge au 03 96 58 24 91.



NOUVELLE AMBULANCE

Les sapeurs pompiers de CRUX-LA-VILLE ont reçu le 13 mai 2015 une nouvelle ambulance anciennement basée à Cercy-la-Tour.

L'ancien véhicule était un VSAB (véhicule de secours aux asphyxiés et blessés) datant de 2002 et ne répondait plus aux normes de sécurité et d'hygiène. Le nouveau véhicule est un VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes) et lui répond à des normes bien précises pour le confort des victimes mais aussi des sapeurs pompiers.

On retrouve notamment une cellule équipée d'une climatisation, d'une table brancard avec assistance lors de la descente des victimes.

L'ambulance est un Renault Master 120 CV DCI équipé de lames à ressort assouplies. Ce véhicule permettra aux pompiers d'effectuer leur travail dans de meilleures conditions.



LES REPERES DE NIVELLEMENT

Afin de déterminer l'altitude d'un point quelconque du territoire national, la France est couverte par environ 13500 triplets, c'est-à-dire 13500 groupes d'au moins 3 repères de nivellement : pour des raisons techniques, notre commune a été choisie par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN).

Des géomètres du service de Géodésie et Nivellement de l'IGN sont intervenus en 2014 afin de contrôler au moyen d'outils de nivellement traditionnels (mire et niveau) l'altitude des 3 repères de nivellement de la commune.

Un repère de nivellement est un point matérialisé (généralement métallique) dont l'altitude est déterminée avec précision.

Ces repères répondent au besoin d'un très grand nombre d'utilisateurs, en particulier ceux de l'aménagement du territoire, pour réaliser les travaux d'irrigation, d'assainissement, pour



déterminer les zones inondables et également pour les loisirs (randonneurs ...)

site <http://geodesie.ign.fr>

Les 3 repères de nivellement de Crux la Ville sont :

- **Sur l'église** : Z.D.B3 - 62 altitude : **310,451 m**
longitude : 3° 31' 14" E latitude : 47° 09' 39" N
E (km) 739.44 N (km) 6673.53
- **sur le presbytère** : Z.D.B3 - 62a altitude : **310,056 m**
longitude : 3° 31' 16" E latitude : 47° 09' 38" N
E (km) 739.48 N (km) 6673.51
- **sur la mairie** : Z.D.B3 - 62b altitude : **313,301 m**
longitude : 3° 31' 09" E latitude : 47° 09' 39" N
E (km) 739.34 N (km) 6673.53

LA METEO A CRUX LA VILLE



Monsieur Sauvage fera un résumé du printemps et de l'été dans le prochain numéro d'INFO CRUX.

Après quatre mois de pluie en hiver, il avait annoncé une période plus calme, dont celle d'avril, et prévu davantage d'ensoleillement.

Il souhaite pour notre commune, un été agréable.



UNE MESSE

A ETE CELEBREE

EN L'EGLISE DE CRUX LA VILLE LE DIMANCHE 21 JUIN A 10H30

durant laquelle Lucie Guérin a été baptisée. Les fidèles, nombreux et recueillis ont assisté à cette messe officinée par les Pères Vivier et Gardin en présence du diacre Michel Siramy.

Un verre de l'amitié a conclu cette matinée, annonciatrice d'une bonne fête des Pères, d'une belle fête de la Musique et... d'un bel été.



Votre Rendez-vous avec l'École

SOIREE CARNAVAL LE 21 MARS

Belle réussite pour la soirée Carnaval organisée par l'école primaire de Crux et ses parents d'élèves.. 90 personnes ont festoyé autour d'une bonne tartiflette et ont dansé jusqu'au bout de la nuit sur le thème des Années 80!



LES CM2 EN VISITE AU COLLEGE DE SAINT-SAULGE

Dans le cadre de la liaison école-collège, et afin que les CM2 puissent prendre un premier contact rassurant avec leur futur établissement, nos 4 élèves de CM2 de l'école de Crux-La-Ville ont passé une journée découverte au collège Jean Arnolet de Saint-Saulge (avec les élèves de CM2 de Bona, Rouy et Saint-Saulge).

Au programme:

- participation à de réels cours de 6^{ème} avec les collégiens, dans leurs classes;
- déjeuner au Self;
- découverte du CDI.

Ils ont participé à des cours d'anglais, d'histoire-géographie, de science, et de français.

Nos élèves ont passé une journée formidable!

De quoi donner envie de bien finir l'année de CM2 pour aller en 6^{ème} en septembre prochain!



Votre Rendez-vous avec l'Ecole

LA KERMESSE des écoles s'est déroulée samedi 20 juin.

Le soleil était au rendez-vous pour le bon déroulement de cette journée.

Bravo aux enfants et à leurs enseignantes pour les spectacles qu'ils ont présentés, encore une fois les parents étaient enchantés.

De nombreux jeux et animations mis en place étaient proposés aux enfants. Jeux d'adresse, chamboul'tout, pêche à la ligne, etc. Tout était fait pour que chacun passe un excellent moment dans une ambiance chaleureuse.

Une vente de mets salés et sucrés, préparés par les parents, ainsi qu'un barbecue étaient proposés à tous.

Merci pour votre présence ou participation et à nos enseignantes pour cette joyeuse fête.



Les CM2 ont dit au revoir à leur maîtresse avant leur départ pour la 6^{ème} !

CRUX DANS L'HISTOIRE



Le tableau de Jean-Baptiste de Champaigne, « L'Ange Gardien ou L'Echelle de Jacob » est maintenant visible au Musée de la faïence à Nevers, il est exposé dans le salon consacré au 17ème siècle.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 : 70ème ANNIVERSAIRE



Message de Jean-Marc TODESCHINI
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

Monsieur le maire étant absent et excusé, c'est Madame Janine JOLY, première adjointe, qui a célébré la cérémonie du 70ème anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale en Europe et de la victoire sur le nazisme.

CEREMONIE EN MEMOIRE AUX HOMMES DES MAQUIS CAMILLE ET JULIEN

Allocution de Mr Daniel COLAS Président de l'Amicale des Anciens du Maquis Julien

" Voici les faits, relatés à l'époque, par les survivants de ce tragique retour de parachutage, le 15 juin 1944 à l'étang du Merle ou cette stèle rappelle le sacrifice des sept maquisards massacrés, par la troupe allemande.



Dans la nuit du 14 au 15 juin 1944, un important parachutage d'armes est prévu à Giverdy tout près d'ici, sur la commune de Sainte-Marie, sur un terrain baptisé "Cognac". Sous les ordres du colonel Jarry, délégué du Général de Gaulle, une traction et deux camions partent le soir de Vermot commune de Dun les Places pour prendre en charge ce parachutage.

Dans la traction conduite par Grandjean, avait pris place Jarry et dans le premier camion conduit par Gilles, cinq hommes du groupe Julien (Robert, Pelle, Cisaille, Tony et Roland II) et dans le deuxième camion Camille et quatre de ses hommes.

CRUX DANS L'HISTOIRE

Arrivés sur le terrain et après avoir effectué le balisage par des feux de gazoil, l'avion arrive à 20 heures comme prévu et tourne plusieurs fois autour du terrain avant de lâcher ses containers dont plusieurs s'ouvrent en touchant le sol.

Après une nuit de travail à rassembler les armes éparpillées, ce n'est qu'au jour, le matin du 15 juin que le convoi reprend le chemin de Vermot, la traction en tête suivit du premier camion conduit par Gilles et le deuxième camion avec l'équipe de Camille.

Arrivée à la route de l'Etang du Merle, Jarry et Grandjean dans la traction, aperçoivent des voitures en travers de la route et un groupe de soldats allemands.

Il était difficile de faire demi-tour, d'autant que le premier camion était derrière la traction, et seul un étroit passage sur l'herbe entre les voitures et le bas côté permettait peut être de passer.

" Foncez" dit Jarry à Grandjean et à 100 km à l'heure, mitraillée par les allemands, accrochant au passage une aile d'une des voitures, faisant un bond fantastique dans une ornière, reprenant la route tant bien que mal, poursuivie par une voiture, la traction après une course folle sur 20 kms sème ses poursuivants.

Le premier camion qui suivait la traction est aussitôt sous les rafales allemandes, Robert saute à terre, suivi de Gilles le chauffeur qui tombe tué net d'une balle en plein cœur, Cisaille et Roland sont blessés et se trainent dans un pré essayant de rejoindre le bois tout proche, Tony et Pelle s'élancent à leur tour et sont également blessés.

Après un quart d'heure, la fusillade cesse et les allemands accompagnés de quelques paysans qu'ils ont arrêtés sur la route et emmenés de force avec eux s'avancent vers les blessés, les font lever, et le massacre commence et à coups de crosses et de talons de bottes, crevèrent les ventres, cassèrent les reins et pour finir les coups de talons des officiers leur écrasèrent le visage. Les photos que nous possédons, prise par les gendarmes montrent à quel point les allemands se sont acharnés sur les blessés.

J'en ai terminé, mais les survivants (s'il y en a encore) de l'équipe de Camille, (ceux de Julien ayant tous été massacré, de même que l'ensemble de leurs camarades des maquis) ne peuvent oublier cet épisode sanglant de leur lutte contre l'occupant et nous, leurs descendants, nous avons le devoir de continuer jusqu'à une prochaine relève, à en perpétuer leur souvenir."

Monsieur le Maire a ensuite remercié toutes les personnalités ainsi que les habitants présents à cette cérémonie afin de ne pas oublier ces heures tragiques de l'histoire de notre village et d'honorer ces hommes qui ont laissé leur vie pour notre l



CRUX DANS L'HISTOIRE

LES 3 CROIX DE LA COMMUNE



1



2



3

PHOTOS PRISES LE 21 MAI 2015

- 1- la croix de la place de la Résistance qui autrefois était en pierre (voir clichés anciens)
- 2- la croix dans le virage avant d'arriver aux BORDES
- 3- la croix GERBAULT dans la forêt en suivant le chemin au dessus de la "Cure" (ancien presbytère de Crux-le-Châtel)

Hélas on ne sait rien des dates d'implantation de ces croix...pourtant à chaque fois qu'une croix était bénite, le curé en faisait mention.... Souvent ce furent des croix dites de Mission, implantées pendant une Mission prêchée dans la paroisse.

Croix Gerbault : A noter la petite statue de N D de Lourdes dans la niche de cette croix, pas facile à photographier car la croix ayant été repeinte en blanc, de la peinture a coulé sur la niche. En-dessous de la niche une petite plaque indique "croix Gerbault".

Michel Geoffroy



Détail de la croix Gerbault

ON PARLE DES CRUXOIS

PLACE AUX JEUNES PLUMES !

AGARIO

Le jeune artiste Gérold Erta travaille encore inlassablement sur son œuvre.

C'est un artiste méconnu et incompris qui survit de ce qu'il trouve et n'a jamais vendu une seule œuvre.

Malgré cela il n'arrête jamais son travail. Un travail qui dégrade progressivement sa santé physique et mentale.

– Allez Gérold !... tu peux le faire ! Se disait-il à lui même.

Depuis trois jours, 24 heures sur 24, l'artiste avait cessé de dormir et de s'alimenter mais passait son temps à faire, effacer et refaire ce dessin qui représentait un petit homme chat vêtu d'un habit à queue.

– Enfin... tu es terminé... Agario.

L'artiste avait finalement créé un dessin qui lui convenait.

Soulagé de sa peine, il apposa sa signature sur la feuille, quitta son chevalet et s'allongea dans son lit où il s'endormit dans son dernier sommeil.

C'est dans cette triste scène que le miracle se produisit.

Le dessin cligna des yeux puis les ouvrit et finit par s'animer totalement. Il prit alors du volume et se détacha de la feuille.

Agario était désormais vivant, en chair et en os mais il ne mesurait toujours pas plus de dix centimètres et il ne connaissait rien de ce monde dans lequel il venait de prendre vie.

Sautant du bureau et atterrissant sur la chaise, il aperçut, sur une étagère, une peinture qui retint son attention.

Descendant de la chaise en se laissant glisser sur l'un des pieds, il sauta sur une pile de livres et arriva sans trop de difficultés devant la peinture en question.

Elle s'intitulait « charnière d'ogre » ; elle représentait une arme imaginaire évoquant deux roues hérissées de pointes reliées l'une à l'autre par un essieu très court, le tout sur un fond noir.

Agario plongea ses mains dans l'œuvre dont il retira l'arme, laissant un simple fond noir dans le cadre.

Agario était désormais armé pour lutter contre ce monde cruel.

Mais avant de quitter le petit appartement de banlieue, il grimpa sur le lit et inclina sa tête féline en signe d'adieu à son créateur.

A suivre

Sinoué, Ménetreuil

UN TRESOR A PARIS

Un jour, comme tous les autres dans la grande ville avec ses magasins, ses voleurs, enfin bref on est d'accord cette histoire se passe à Paris. Il était une fois une licorne, mais non, je rigole. Il était une fois un jeune homme, nommé Nico, très gentil qui n'avait pas beaucoup d'argent. Un jour en se promenant, il découvre un magasin qui avait l'air très ancien. Nico, passionné par les choses anciennes, entre.

ON PARLE DES CRUXOIS

Suite du récit "Un trésor à Paris"

Il croise un personnage très étrange mais n'y prête pas attention. Il avait mieux à faire. Il y avait tellement d'objets intéressants dans ce magasin. Un coffret fermé à clef attira tout particulièrement son attention. Il aurait bien voulu l'acheter mais il n'était pas bien riche. Le vieux vendeur comprit son embarras et lui céda le coffret pour presque rien. Mais en le lui remettant il lui fit une recommandation ; « Tu feras très très très attention cet objet est très précieux ».

Nico ravi sort du magasin et enfourche son vélo. Tout à sa joie il ne vit pas qu'il était suivi.

Tout à coup il entend un bruit bizarre. Sans doute mon vélo qui déraille se dit-il. Mais non, il vient de perdre la clé du coffret et son étrange suiveur en profite pour la lui voler sans que Nico s'en rende compte.

Le voleur qui le suit essaye de rentrer dans l'appartement afin de récupérer le coffret mais ne peut y parvenir car il fallait un mot de passe. Après bien des essais il trouve enfin le mot qui était « Barbie Girl ». Mais la porte d'un coup se referme et il entend « le propriétaire de cet appartement a changé son mot de passe ». Le voleur se trouve complètement perdu. Il va devoir rendre des comptes à celle pour qui il travaille, la plus grande criminel du monde, qui se prénomme Maléfica.

Quand Gaspard se présente devant elle avec la clé elle saute de joie. Mais quand elle découvre qu'il n'a pas le coffre, sa colère est terrible. « Tu as intérêt à le trouver » hurle-t-elle. Sinon mon tigre se chargera de te manger tout cru.

Lorsque Nico veut ouvrir le coffret il cherche la clé mais bien sûr en vain. Il décide de retourner chez le marchand, et en chemin il croise Maléfica. En la voyant il tombe amoureux ne sachant pas qui elle est. Il s'approche et lui demande son nom. « Linda » lui dit-elle, d'une voix ensorceleuse.

Nico l'invite chez lui boire un café. Maléfica bien sûr accepte. Ainsi elle pourra s'emparer du coffret. Maléfica cherche le coffret quand soudain Nico lui dit « Oh zut la cafetière ne fonctionne plus. Si tu veux on peut aller chez « Costa Coffee ».

Maléfica est obligée d'accepter. Elle n'a toujours pas réussi à prendre le coffret mais elle connaît maintenant le nouveau mot de passe pour entrer dans l'appartement de Nico. Elle appelle Gaspard pour lui donner.

Quand elle quitte Nico elle va retrouver Gaspard qui l'attend dans la caverne qui leur sert de rendez vous.

« Alors tu l'as enfin ce coffret » lance-t-elle à Gaspard. »

« Non, j'ai bien réfléchi, j'aurai quoi en échange » lui répond Gaspard

Maléfica devient folle de rage. « Tu n'auras rien en échange, et tu oses me résister.. !! » hurle-t-elle.

« Je crois que mon tigre va se régaler.. !! »

Maléfica allait devoir se débrouiller toute seule. Elle retourne chez Nico et pendant qu'il était occupé elle s'empare du coffret et le cache sous sa longue cape.

Elle invite Nico chez elle et là dévoilant son vrai visage lui montre le coffret et la clé. Et en riant méchamment lui lança : « Pauvre nigaud, c'est le coffret qui m'intéressait, pas toi .. !! » Nico complètement dépité regarde Maléfica ouvrir le coffret dans lequel se trouve une potion magique. Sur l'étiquette il est mentionné de ne boire qu'une petite quantité. Mais Maléfica ne voulant en faire qu'à sa tête avale tout le flacon.

ON PARLE DES CRUXOIS

Fin du récit "Un trésor à Paris"

Alors Nico vit la belle Maléfica se transformer petit à petit en une très très vieille femme très laide. Elle disparut et il n'entendit plus jamais parler d'elle.

Qu'est devenu Nico me direz vous ? Et bien comme dans toutes les histoires qui se terminent bien il rencontra une jolie jeune fille sincère et ils vécurent très heureux.

Emilia, Aurélia, Lilou, élèves de CM2

Dans le cadre de LA NUIT DES MUSEES

CONCERT le 16 mai dernier

Au Musée archéologique du Nivernais, Porte du Croux,

les artistes jouaient entre une mosaïque romaine et le tympan médiéval de l'église St Sauveur de Nevers.

Les musiciennes (Viviane, une cruxoise, et Solange) ont joué 4 heures et demi d'affilée !



UNE SOIRÉE MUSICALE MÉMORABLE

Il y a assez longtemps qu'on n'avait pas vu se dérouler un concert dans l'église de Crux.

Aussi le samedi 9 mai restera dans les souvenirs comme une merveilleuse soirée. Tout a contribué à sa réussite : le beau temps qui a permis de laisser la grande porte ouverte, un entracte convivial et un pot à la salle des fêtes à la suite. Malgré de nombreuses manifestations culturelles ce même soir, dont un autre concert à la même heure à St-Saulge, 130 personnes au moins ont franchi les portes de l'église !

L'ensemble musical de PREMERY était invité par la municipalité.

Il est issu d'une fanfare créée fin XIX^e "les enfants de Prémery" comprenant alors une centaine de musiciens sous le parrainage des usines Lambiotte. Suite à la fermeture de celles-ci, l'ensemble actuel date du début des années 2000 et est composé d'instruments à cordes associés à des vents, des cuivres et des percussions ; précisément : cinq violons, un alto, deux violoncelles, un tuba, deux flûtes traversière, une flûte à bec, diverses percussions, deux clarinettes et un clavier. Et, parmi les musiciens, une habitante de Crux-la-Ville ...ainsi qu'une résidente secondaire.

Les musiques de Marc Antoine CHARPENTIER, Jean Baptiste LULLY, Jean Sébastien BACH, Jean Philippe RAMEAU et Jean Joseph MOURET nous ont fait voyager dans le temps.

ON PARLE DES CRUXOIS

Après une courte pause, un autre voyage à travers différents pays nous a été proposé de l'Irlande en passant par l'Ecosse, le Mexique, l'Argentine, la Russie avant de revenir en France pour terminer au Pays Basque.

Ces morceaux étaient présentés d'une façon savoureuse par le Président de l'ensemble musical : Dan KRAJMAN



Le public ravi de ce voyage est prêt à repartir pour d'autres destinations musicales.

CONCOURS DE CHIENS DE TROUPEAU

Le Bearded Collie Club de France, en collaboration avec la Commission d'Utilité Nationale Française, a le plaisir de vous inviter à assister au Concours Inter-Races de chiens de troupeau, organisé à Crux la Ville les 5 et 6 Septembre.

Le concours pour les niveaux III sera sélectif pour le championnat de France 2016.

Le concours réunira des passionnés des races berger qui déploieront leur art ancestral dans la conduite des troupeaux.

Différentes races de chiens de berger seront présentes. Certains concurrents ont déjà participé au championnat de France.

Ils interagiront avec 190 brebis de races Texel de Monsieur Rougetet.



Michel Pillard, Juge de la Commission d'Utilité Nationale, officiera comme juge et assurera les notations.

Parking gratuit, restauration et buvette sur place
Venez nombreux à cette fête pastorale !

ON PARLE DES CRUXOIS

RESULTATS ET REUSSITES A PARTAGER

CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERAN D'ATHLETISME



Juste de retour d'Obernai, charmante ville d'Alsace où se déroulaient les championnats de France vétérans d'Athlétisme 2015 du 12 au 14 juin, je suis de retour aux Serrées !

J'ai participé au 200m et 400m de ma catégorie. Je suis arrivé 1^{er} au 200 m en 28''42 et 2^{ème} au 400m en 65''77.

Ce fut une bonne préparation pour les championnats du Monde qui se dérouleront à Lyon en août prochain. Daniel Débonnaire.

TRAILS

Voici quelques uns des résultats de Loïc Montsarat :

Vainqueur aux trails des Eduens (Autun) et de La Machine

27^{ème} au trail de Besançon (manche comptant pour le championnat de France de trail long)

23 mai 7^{ème} sur 500 en 4 heures 40 aux foulées de Nevers (10 Km, course classante pour le championnat de France) ; notons que 2 autres cruxois, Marius et Sylvain Moreau, ont participé à l'épreuve.

13 juin 6^{ème} à « La moustache », le premier « Urban trail » de Nevers sur 15 Km,

20 juin 8^{ème} trail de Sancerre de 35 Km (manche comptant pour la coupe de France de trail court) : 900 coureurs au départ, 573 à l'arrivée ! Loïc Montsarat commente : « Je suis un peu déçu de cette place... mais qualifié pour le championnat de France le 27 septembre prochain ».

Prochaine épreuve les 4/5 juillet : le Morvan Oxygène Trail de nuit. Départ à minuit pour 45 Kms ! « Mon objectif est de gagner sur cette épreuve qui me tient à cœur ! » conclut notre champion.

Dans le prochain Info Crux Loïc nous parlera des difficultés et des joies du trail !



Associations : Passé et Avenir

COMITE DES FETES



8ème édition de la journée de l'œuf et du chocolat

Malgré une météo très défavorable cette 8ème édition a été un vif succès. De nombreux visiteurs ont pu parcourir la trentaine de stands, fabriquer eux mêmes un énorme œuf en chocolat et bien sûr en déguster!



Un espace était dédié en hommage à Geneviève GOUBIN, Présidente de la Confrérie des chocolatiers de la Nièvre, qui nous a quittés en septembre de l'an dernier.



Un grand merci à Jean-Claude LE BIHAN, président du comité des fêtes, à toute son équipe ainsi qu'à Claude BUTEAU, chocolatier, aux animateurs et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée afin qu'elle soit un rendez-vous à ne pas manquer.

Associations : Passé et Avenir



SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE CRUX LA VILLE

Voilà, la saison 2014-2015 est terminée depuis le 28 Février. Elle a été dans l'ensemble bonne. Aucun incident majeur n'a été à déplorer, et c'est bien le principal.

Le gibier a été au rendez-vous et la majorité des actionnaires a eu, un moment ou un autre, une montée d'adrénaline. Même un cerf, très rare, s'est mêlé à la fête... n'est-ce-pas Michel B. ?!!!

Maintenant les bois ont retrouvé leur calme mais nous préparons déjà la saison prochaine.

Nous nous sommes retrouvés le 16 mai pour notre repas annuel à la cabane. Le temps était agréable bien qu'un peu frisquet. Mais nous avons passé une bonne journée avec nos épouses et compagnes autour d'un méchoui de sanglier et d'un repas magistralement réussi par nos cuistots "maison".

Notre paëlla est prévue en novembre mais la date n'est pas encore arrêtée.

Merci à tous pour cette bonne saison et à bientôt.

Didier SAVE, Président de la Sté Amicale de Chasse

Associations : Passé et Avenir

PORTES OUVERTES
CENTRE DE SECOURS DE CRUX-LA-VILLE

Manœuvres
Présentation
du matériel
et des véhicules
Visite des locaux
Promotion
du
volontariat
Préventions
diverses

DIMANCHE 28 JUIN 2015
À partir de 12H00
Restauration sur place

PORTES OUVERTES DU CENTRE DE SECOURS

Dimanche 28 juin à partir de midi. Renseignements : 06 45 46 74 13 ou 06 33 15 40 40

EXPO CRUX

La traditionnelle exposition d'Artistes et Artisans d'art « EXPO CRUX » aura lieu pour la vingtième année le premier week-end du mois d'août.

Les 1^{er} et 2 août 2015 de 10 heures à 18 heures, salle des Fêtes de Crux la Ville.

Un ou deux ateliers seront animés, le dimanche après-midi dans le cadre de l'exposition.

Des personnes, nouvellement installées à Crux la Ville, et artistes, peuvent contacter, pour tous renseignements, la Mairie de Crux la Ville 03 86 58 35 65.

STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

Animé par Rose Marie CHANSEL, il aura lieu du lundi 27 juillet au mercredi 29 juillet 2015 inclus.

Renseignements et inscriptions :

Tél. 06 11 64 68 70 Adresse courriel : rosemarie.chansel@laposte.net

STAGE D'AQUARELLE

Animé par François BONHARME, il se déroulera du lundi 3 août au mercredi 5 août 2015 inclus.

Renseignements et inscriptions :

Tél. 03 80 65 20 22 ou 06 77 44 84 41 Adresse courriel : fanfan.gernez@wanadoo.fr

Associations : Passé et Avenir



à table !

Histoires à croquer à pleines oreilles

Contes de gourmandise et de dévoration
adaptés et interprétés par Daniel MOUROCQ

Cie à l'ombre d'un doute

Vous avez l'estomac dans les talons ?
Moi j'ai du pain sur la planche. Alors affûtez vos
oreilles, je garde quelque chose pour les bonnes
bouches.

Dégustations d'histoires à ma façon, mitonnées
aux petits oignons.

Je dépenserai même ma salive pour vous mettre
l'eau à la bouche et vous ne resterez pas sur votre
faim, chacun aura sa part du gâteau, mais n'avez
pas les yeux plus gros que le ventre.

Samedi 1^{er} août à 18h
Lavoir de la Grand'Fontaine
Entrée libre

Apportez quelque chose de sucré ou salé ou liquide que nous partagerons à l'issue du spectacle

CREATION D'UNE ASSOCIATION "LA PRAIRIE LIBRE"

Menant des actions contre l'implantation des parcs éoliens non rentables énergiquement et
financièrement en Bourgogne et dans la Nièvre.

« La prairie libre » 3 rue des Champarts Crux La Ville. Tél 06 48 21 78 40

Mail : prairie.libre@outlook.fr

LA TÊTE A L'ENVERS : Ça y est ! Les éditions *la tête à l'envers* ont trois ans d'âge, l'âge de
raison ? Rien n'est moins sûr, mais cet anniversaire a été fêté comme il se doit, le 6 juin dernier, à la
Médiathèque de Nevers.

Lectures des poésies éditées, accompagnées du son magnifique d'un didgeridoo.

Du monde, un silence inspiré, puis des cocktails de fruits rafraîchissants et bruissant des
conversations animées : qui croit encore que la poésie est morte ??

Et pour poursuivre les festivités, *la tête à l'envers* est allée présenter ses recueils de poésie à Paris, au
Marché de la poésie où le succès fut au rendez-vous : beaucoup de monde sur le stand, lecteurs,
poètes, éditeurs, curieux, amateurs et acheteurs...

Ce fut l'occasion de parler de poésie bien sûr, mais aussi de la Nièvre et de notre beau village, Crux
la Ville, là où se niche avec bonheur cette « tête à l'envers » !

ANNONCES

Patrick GATIN HORLOGER
L'Atelier du Merle
Les Chaumes Cottet
8330 CRUX La VILLE



N'hésitez pas à me téléphoner, je peux me déplacer pour la prise en charge de vos réparations. Toutes interventions, sur toutes marques, même de prestige, du simple changement de pile aux réparations complexes (usinage de pièces).

06 64 13 09 64

DEVIS GRATUIT

VENTE DE TERRAIN

PARTICULIER VEND TERRAIN URBANISE 1300M2

ROUTE DE L'OUCHE AU CHIEN

TEL 06 43 23 65 63

Dépôt de vêtements



LA VESTIBOUTIQUE

Les lundi, mercredi, jeudi de 9H30 à 12H et de 15H à 17H

Les mardi, vendredi et samedi de 9H30 à 11H30

23 rue du Commerce

58330 – SAINT-SAULGE

Tél : 09 67 01 02 12

En dehors des jours et horaires ci-dessus, les bénévoles de la Croix Rouge vous remercient de ne pas déposer de vêtements devant la porte.



Si vous désirez passer voir le Moulin d'Aron, connaître l'histoire du grain de blé transformé en farine, Sylvain Marceau accueille des visiteurs en dehors des visites organisées ; **pour les réservations téléphonez au 03 86 58 35 54 avant de venir au moulin.**

MANIFESTATIONS

27 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE A CRUX . Repas à partir de 19H30 place de l'église, bal avec D.J. et Feu de la St Jean à 23H

28 JUIN JOURNEE PORTES OUVERTES DU CENTRE DE SECOURS à partir de 12H restauration sur place

4 JUILLET CONCOURS DE PETANQUE (Syndicat d'initiative de St-Saulge) à 14H à Crux suivi d'un dîner

13 JUILLET GRAND FEU D'ARTIFICE aquatique et musical à l'étang du Merle Buffet, buvette, animations pour les enfants. Bal gratuit.

19 JUILLET MECHOUI DU COMITE DES FÊTES

1^{er} AOÛT BROCANTE DES SAPEURS-POMPIERS

1^{er} AOÛT « A TABLE » SPECTACLE DE CONTES de gourmandise et de dévoration par la Cie à l'ombre d'un doute à 18 heures au Lavoir de la Grand'Fontaine à Crux.

1^{er} et 2 AOÛT EXPOSITION DES ARTISTES ET ARTISANS D'ART

2 AOÛT ATELIERS DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION

15 AOÛT CELEBRATION DE LA JOURNEE DEPARTEMENTALE DES MAQUIS

5 ET 6 SEPTEMBRE CONCOURS DE CHIENS DE TROUPEAUX à l'exploitation Rougetet au lieu-dit Les Brûlées.

9 SEPTEMBRE REUNION D'INFORMATION SUR LE CODE DE LA ROUTE A 14H30 salle des fêtes, organisée par la Préfecture.

25 OCTOBRE THE DANSANT à la salle des fêtes

11 NOVEMBRE COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

20 DECEMBRE NOËL DES ENFANTS organisé par le comité des fêtes.

L'équipe d'Info Crux vous souhaite un été agréable!

A méditer...

"Au royaume de l'espoir il n'y a pas d'hiver"

Proverbe russe